



Addiction jeux vidéo avec microtransactions

Par Miac

Bonjour à vous.

Il y a env. 10 ans j'ai découvert que j'avais une addiction aux jeux vidéo surtout ceux qui proposent des microtransactions pour progresser.

En effet en 3 ans j'avais dépensé plus de 5000 euros ce qui est un réel problème pour moi.

J'avais réussi à arrêter d'y jouer malheureusement il y a deux ans un ami avait besoin que je crée un compte sur un autre jeux similaire et je suis retombé dedans.

Actuellement j'y ai passé plus de 3000 euros.

Je suis suivi en addictologie mais j'aimerais savoir s'il était possible de demander un remboursement de mes achats dans le jeu pour mon problème d'addiction svp ?

Je vous remercie.

Par Isadore

Bonjour,

Je suis suivi en addictologie mais j'aimerais savoir s'il était possible de demander un remboursement de mes achats dans le jeu pour mon problème d'addiction svp ?

Non, ce n'est pas possible. La dépendance ne dispense pas de payer ses dettes.

Si vous ne pouvez payer toutes vos dettes, il n'existe que le dossier de surendettement.

Si vous êtes totalement hors de contrôle, vous pouvez voir avec votre médecin si une mesure de curatelle est à envisager.

Par Miac

Merci pour votre réponse